

Rozay-en-Brie et son pays

15

Le Pays Briard - Vendredi 1^{er} mars 2013

VAL BREON • Le transport à la demande fête ses deux ans

Le Proxi'bus remporte un franc succès

Lancé le 1^{er} mars 2011, le service Proxi'bus compte aujourd'hui plus de 500 abonnés. Un véritable succès, si bien que le service a des difficultés à satisfaire toutes les demandes.

En voilà un service qui ne craint pas d'être classé dans la catégorie "Flop" de l'année : il s'agit du transport à la demande Proxi'bus, initié par la communauté de communes du Val Bréon (CCVB). Mis en place il y a tout juste deux ans, le 1^{er} mars 2011, le service connaît aujourd'hui un véritable carton.

"On ne s'attendait pas à ce que le Proxi'bus tourne aussi souvent, si bien qu'il nous arrive de ne pouvoir répondre à certaines demandes", dixit Paul Billon, vice-président du CCVB en charge des Transports.

2 euros pour voyager en toute sécurité

"Nous avons voulu débiter l'expérience voilà deux ans en mettant à disposition un véhicule pour les habitants du secteur du Val Bréon", souligne Paul Billon, qui envisage même l'acquisition d'un autre véhicule, au regard du succès remporté par le service.

Ce sont les étudiants, les collégiens, les personnes sans permis et les personnes âgées qui utilisent le plus le Proxi'bus actuellement. "Il y a même une habitante qui a vendu sa voiture et qui utilise le transport à la demande une fois par semaine, pour faire ses courses", raconte Paul Billon.

Ce sont les habitants de Fontenay-Trésigny et notamment les élèves du collège de la commune, qui détiennent le record d'utilisation, suivis par les habitants de La Houssaye-en-Brie, très demandeurs également.

L'avantage de ce type de service c'est qu'il permet de circuler sur le territoire à coût réduit (2 euros par trajet) et surtout en toute sécurité.

"L'idée c'est aussi qu'un usager ne doit pas faire plus de 450 mètres pour rejoindre un autre arrêt desservi par le Proxi'bus", souligne Paul Billon.

Assurer des liaisons jusqu'alors inexistantes

Si à l'heure actuelle le véhicule mis à disposition compte sept places assises, dont une adaptée aux personnes en situation de handicap, il va falloir adapter le service. "Nous n'avons pas le droit d'agir en doublon avec les lignes de bus régulières, mais nous pourrions proposer nos services dans les endroits qui ne sont pas desservis par ces lignes, comme c'est le cas par exemple entre Neufmoutiers et Ville-neuve-le-Comte", explique-t-il. Pour rappel, le Proxi'bus fonctionne du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, de 9h à 16h et ce toute l'année.

L'acquisition d'un 2^e véhicule envisagée

Autre adaptation à envisager : l'acquisition d'un autre véhicule. "Nous ne savons pas encore si nous opterons pour un mini-bus ou un véhicule léger car il arrive que le véhicule ne transporte qu'une personne, mais avec l'arrivée de Mortcerf dans la communauté de communes en début d'année, il devrait y avoir une plus forte demande encore", affirme le vice-président du CCVB en charge des Transports.



Le Proxi'bus est devenu en quelques mois un acteur incontournable de la circulation dans les villages de la communauté de communes.

Autre élément à prendre en compte également dans la réflexion : celui de la modification à venir des rythmes scolaires. En effet, il faudra éventuellement envisager de transporter les écoliers le mercredi midi de leurs écoles vers les accueils de loisirs

et peut-être serait-il judicieux de mettre en circulation un véhicule adapté, à suivre.

Attention aux délais

Victime de son succès, le service ne peut répondre aujourd'hui à toutes les demandes, d'autant "qu'il y a des per-

sonnes qui amulent leur réservation au dernier moment", déclare Paul Billon, qui invite les usagers à respecter les délais. Alors pour ne pas manquer l'arrêt, rendez-vous sur le site www.valbreon.fr.
Et bon voyage !

AGATHE HEINTZ

"On ne s'attendait pas à ce que le Proxi'bus tourne aussi souvent, si bien qu'il nous arrive de ne pouvoir répondre à certaines demandes"